de sa grâce et de sa protection se manifesta en eux d'une manière sensible par l'innocence des mœurs, la paix et la joie qui rayonnaient sur tous les fronts, par la résignation et l'abandon à la volonté divine dans les infirmes et les mourants.

Dès cette époque aussi, les œuvres de charité entreprises par le serviteur de Dieu devinrent on ne peut plus prospères; car, à mesure que le nombre des familles abritées dans la *Petite Maison* s'accroissait de jour en jour, la main de la divine Providence s'ouvrait plus largement pour épancher ses bienfaits sur cet asile sanctifié par la souffrance unie à l'adoration et à la prière.

En 1839, Mgr Louis Fransoni, archevêque de Turin, conçut le pieux dessein d'établir dans cette ville l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement sous forme de *Quarante-Heures*, telle qu'elle se pratiquait à Rome. Le prélat communiqua aux fidèles de son archidiocèse la pensée de cette précieuse institution dans une lettre pastorale dont le vénérable Cottolengo fut chargé de donner lecture du haut de la chaire dans l'église du *Corpus Domini*.

Plus d'une fois, au cours de cette lecture, sa voix trahit l'émotion et la joie dont son cœur était pénétré. Comme il descendait de chaire, un des auditeurs lui remit entre les mains un écu d'argent destiné à l'établissement de l'œuvre projetée. Plein d'allégresse, le serviteur de Dieu s'écrie en entrant dans la sacristie: "Réjouissons-nous, car, grâce à Dieu, les choses prennent bonne tournure, et espérons que d'ici peu de temps, le Très Saint Sacrement sera perpétuellement exposé et adoré dans les églises de Turin." L'évènement ne tarda pas à confirmer cette espérance.

Dans sa joie de voir réalisée une institution source de tant de grâces, il offrit aussitôt à l'archevêque de faire trois fois par an dans son église les solennels exercices des *Quarante-Heures*. Malgré la modicité de ses ressources, dès le début, il ne laissait pas de déployer en ces circonstances la plus grande pompe possible. Au lieu des deux lampes qui brûlaient jour et nuit, en temps ordinaire, devant le tabernacle, il en faisait allumer sept pendant toute la durée de l'exposition. De